



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Entente historique entre L'Union des producteurs agricole et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

Rome, le 15 octobre 2012 – C'est aujourd'hui, à Rome, que le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), M. José Graziano da Silva, et le président général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), M. Marcel Groleau signaient un mémorandum de collaboration. Cette entente vise la mise en œuvre « d'actions communes visant à promouvoir le développement d'une agriculture familiale : performante, économiquement viable, socialement solidaire, équitable et durable, structurée au sein d'organisations professionnelles et insérée dans le marché. »

Pour le président général de l'Union, « cette entente vient couronner vingt ans de coopération avec des organisations paysannes de partout dans le monde. Vingt ans à tisser des liens afin de faire rayonner au-delà de nos frontières la solidarité que les agriculteurs québécois ont développée au sein de leur organisation professionnelle depuis plus de 80 ans » .

Par ce mémorandum, la FAO reconnaît que la sécurité alimentaire mondiale repose sur la capacité des agriculteurs et des agricultrices à nourrir la planète et que pour y parvenir, ils doivent pouvoir compter sur des politiques agricoles locales, régionales et nationales équitables qui favorisent le développement d'une agriculture familiale et permet l'installation des jeunes pour le renouvellement des générations.

Rappelons que déjà en 2008, dans son rapport annuel, la Banque mondiale soulignait à larges traits que l'agriculture familiale est aussi performante dans sa capacité à réduire la faim que l'agriculture industrielle, mais que ses effets structurants sur les peuples sont beaucoup plus positifs. Elle est la base même de la sécurité alimentaire pour de nombreux États. « La FAO va plus loin aujourd'hui en ajoutant que le maintien et le développement de cette agriculture familiale reposent sur des organisations professionnelles d'agriculteurs bien structurées. Et puisque l'UPA a développé une expertise et accumulé un bagage d'expérience de coopération avec les organisations professionnelles du sud, il était naturel de signer cette première entente de collaboration », d'ajouter Marcel Groleau.

Un nouveau courant de pensée sur les questions alimentaires est en train de redéfinir les grands paramètres du développement de l'agriculture à travers le monde et permet d'entrevoir l'avenir avec optimisme. Depuis les années 80, nous avons connu un effritement de l'agriculture familiale au profit d'un modèle industriel qui, aujourd'hui, a démontré ses limites. La FAO

... 2

Maison de l'UPA

555, boul. Roland-Therrien, bureau 100

Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Téléphone : (450) 679-0530

Courriel : upa@upa.qc.ca

www.upa.qc.ca

**L'Union des
producteurs
agricoles**

reconnait, depuis plusieurs années, le rôle prépondérant de l'agriculture familiale supportée par des organisations professionnelles structurées. L'échec quasi annoncé de Doha et la prise de position de la Banque mondiale en faveur de l'agriculture familiale contribuent également à ce tournant.

Une page d'histoire s'ouvre aujourd'hui. L'Union des producteurs agricoles réclame depuis plusieurs années un secrétariat québécois à la spécificité agricole pour faire la promotion de l'exception agricole à l'échelle internationale. Elle en appelle également à la restauration du droit des peuples à définir leur politique agricole et alimentaire dans l'optique du respect des droits humains et du droit des pays à fonder leur sécurité alimentaire nationale sur leurs propres territoires et ressources. L'engagement du gouvernement québécois de mettre en place une politique de souveraineté alimentaire pour le Québec s'inscrit dans cette orientation et nous y souscrivons entièrement.

« Nous sommes au début de quelque chose de nouveau. Les grandes organisations telles que la Banque mondiale et la FAO ont pris une direction claire vers un développement durable et équitable de l'agriculture et l'Union des producteurs agricoles est fière d'y contribuer activement. L'entente signée aujourd'hui nous donne la légitimité et l'élan pour poursuivre notre action », a conclu Marcel Groleau.

À propos d'UPA Développement international

Par l'entremise de sa corporation UPA Développement international, l'Union des producteurs agricoles établit des partenariats avec des organisations paysannes d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie afin de renforcer leur capacité à agir collectivement pour le développement de l'agriculture et le mieux-être des familles paysannes. Cet engagement résulte d'une prise de conscience que l'avenir de chaque famille agricole est intimement lié avec celui de millions d'autres à travers le monde. La libéralisation des échanges commerciaux au plan mondial est source de pressions croissantes sur les agricultures du sud comme du nord. Dans ce contexte, le développement durable de l'agriculture doit nécessairement passer par la mondialisation des solidarités.

Source :

Éliane Hamel
Directrice, Service des communications
Union des producteurs agricoles
Téléphone : 450 679-0540, poste 8235

Information :

Patrice Juneau
Conseiller aux affaires publiques
Union des producteurs agricoles
Téléphone : 450 679-0540, poste 8591